

- ♦ Il est interdit de rouler en vélo dans le parc.
- ♦ Les deux dossards sont à épingle de manière visible devant et derrière le maillot. Ceinture triathlon interdite.
- ♦ Le port d'un casque à coque rigide est obligatoire selon les normes en vigueur.
- ♦ Les changements de tenues s'effectuent uniquement dans le parc à vélos.
- ♦ Il n'est pas autorisé de courir avec son casque sur la partie pédestre.
- ♦ Le drafting en vélo (abri entre concurrents) étant autorisé, les ajouts de cintres ou prolongateurs devront répondre à la réglementation FFTri 2011.

Article 6. INFRACTIONS ET PENALITES

- ♦ Les concurrents doivent respecter la course des autres. La direction de course et le corps arbitral pourront exclure tout concurrent dont le comportement sera considéré dangereux.
- ♦ La participation au briefing est obligatoire.

Article 7. RAVITAILLEMENT ET ZONE PROPRETE

- ♦ En sortie de parc à vélos (autorisé uniquement sur cette zone) et à l'arrivée.
- ♦ Une zone de propreté sera matérialisée au sol.

Article 8. FRAIS D'INSCRIPTIONS

	<u>Licencié FFTri</u>	<u>Non licenciés FFTri</u>
♦ Découverte	5 €	7 € ⁽²⁾
♦ Demi-sprint ⁽⁴⁾	10 €	15 € ⁽³⁾

♦ ⁽²⁾ incluant déjà 2 € de licence journée. ⁽³⁾ incluant déjà 5 € de licence journée.

♦ ⁽⁴⁾ Tout règlement sur place sera majoré de 2 €

Article 9. SECURITE

- ♦ Un rappel des consignes de sécurité sera effectué lors du briefing organisation et arbitrage.
- ♦ Un service de sécurité « course » (signaleurs, moto ouvreuse) sera mis en place.

Article 10. ASSURANCES ET RESPONSABILITES

- ♦ Ce duathlon d'Hazebrouck est couvert par son agrément FFTri (Assurance).
- ♦ Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des vols, pertes, accidents ou défaillances dus à un mauvais état de santé, du matériel ou au non respect du code de la route.
- ♦ Les concurrents sont assurés dans le cadre de leur licence. Il est conseillé de bien prendre connaissance de son contrat d'assurance.

Article 11. TEMPS LIMITE

- ♦ La durée de l'épreuve DECOUVERTE est fixée à 1h00 et 1h30mn sur le DEMI-SPRINT.

Article 12. DROIT A L'IMAGE

- ♦ De part leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayant droits tels que, partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Duathlon, sur tout support y compris pour les projections éventuelles, lors de cette journée.
- ♦ Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant nom, prénom et adresse.



En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit de modifier le règlement ou d'annuler l'épreuve.

DUATHLON HAZEBROUCK

DIMANCHE 16 OCTOBRE 2011



En partenariat avec



ÉPREUVE DECOUVERTE
13H00

1,8 KM A PIED / 12 KM A VELO / 1,8 KM A PIED

ÉPREUVE DEMI-SPRINT
15H00

4 KM A PIED / 16 KM A VELO / 1,5 KM A PIED

Retrait des Dossards Ecole Ferdinand Buisson : Rue Donkele
Parc à vélos Place du Général de Gaulle : Grande place d'Hazebrouck, centre ville.

Organisé par le
TRIATHLON HAZEBROUCK
www.tch59.fr

Renseignements :
M. Bertrand SOCKEEL.
Tél. 03.28.48.07.83 – 06.79.74.60.93
email : duathlonhazebrouck@free.fr
http://www.tch59.fr

AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE LE JOUR DE L'ÉPREUVE

Bulletin d'inscription (remplir toutes les rubriques lisiblement) v07

Epreuve : DECOUVERTE

DEMI-SPRINT

Nom/Name : _____

Prénom/First Name : _____

Date naissance/Birth Date : _____ Sexe : Masculin - Féminin

Adresse / Adress : _____

Code Postal / ZIP Code: _____ Ville / Town: _____

Nationalité / Country : _____

Téléphone / Phone : _____

email : _____

Licence FFTri : Compétition Accueil Non licencié FFTri

N°Licence / Licence Number : _____

Club FFTri : _____

Joindre obligatoirement avec le bulletin :

Licenciés FFTri	Non licenciés FFTri
<ul style="list-style-type: none">1 photocopie de la licence FFTri.	<ul style="list-style-type: none">1 copie du certificat médical de moins d'un an de pratique du Duathlon en compétitionOu copie Licence FFA et Certificat Médical Pratique Cyclisme en compétitionOu copie Licence FFC (Pas FFGT) et Certificat Médical pratique Course à pied en compétition
<ul style="list-style-type: none">Règlement (espèce ou chèque bancaire à l'ordre de «Triathlon Club Hazebrouck»).	

A retourner avant le mercredi 12 Octobre 2011 à :

DUATHLON HAZEBROUCK, Jérôme REGNIEZ - 181, route de Nieppe - 59173 RENESCURE - tel. 03.28.42.74.85 ou 06.04.49.65.52 - email : duathlonhazebrouck@free.fr

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné _____ autorise mon fils ou ma fille à participer au Duathlon d'Hazebrouck.

Je soussigné _____ certifie que les renseignements ci dessus sont corrects et m'engage à respecter le règlement, l'organisation et le corps arbitral.

Fait à _____ le _____

Signature Participant

Signature des parents (pour mineur).

**LES DOSSIERS INCOMPLETS SERONT PLACES SUR LISTE D'ATTENTE,
LES PAIEMENTS SUR PLACE SERONT MAJORES DE 2 €**



DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Article 1. EPREUVE

Circuits

◆ Pédestre : Circuit plat et urbain sinueux ◆ Vélo : Circuit plat et urbain sinueux.

Distances Découverte

◆ Pied	◆ Vélo	◆ Pied
◆ 1,8 km à pied	◆ 12 km en vélo (3 tours)	◆ 1,8 km à pied
◆ Nombre d'inscrits : 70 inscrits maximum.		

Distances Demi-sprint

◆ 4 km à pied	◆ 16 km en vélo (4 tours)	◆ 1,5 km à pied
◆ Nombre d'inscrits : 150 inscrits maximum.		

Article 2. CATEGORIE D'AGE ET ACCES AUX EPREUVES

Catégories	DECOUVERTE	DEMI-SPRINT
◆ Non licenciés FFTri ⁽¹⁾	OUI	OUI
◆ Licenciés FFTri	OUI	OUI
◆ Né de 1996 à 1997 Minime H et F	OUI	OUI
◆ Né de 1994 à 1995 Cadet H et F	OUI	OUI
◆ Né de 1992 à 1993 Juniors H et F.	OUI	OUI
◆ Né de 1991 à 1972 Seniors H et F	OUI	OUI
◆ Né en 1971 et avant Vétéran H et F	OUI	OUI

⁽¹⁾ avec Certificat Médical pour Duathlon

Article 3. ACCES AUX EPREUVES

- ◆ Les deux épreuves sont ouvertes aux licenciés FFTri et non licenciés.
- ◆ Seuls les bulletins d'inscriptions complets seront enregistrés. Le jour de l'épreuve, les concurrents devront être en possession de leur licence FFTri et pour les non licenciés un certificat médical autorisant la pratique du triathlon en compétition de moins d'un an et d'une pièce d'identité.
- ◆ L'émargement est obligatoire pour accéder à l'épreuve.

Article 4. DEROULEMENT DES EPREUVES

Evènements	Horaires	Evènements	Horaires
◆ Retrait des Dossards	11h00	◆ Fermeture retrait des dossards	14h15
DECOUVERTE		DEMI-SPRINT	
◆ Ouverture du parc vélo	12h00	◆ Ouverture du parc à vélos	14h00
◆ Fermeture du parc à vélos	12h40	◆ Fermeture du parc à vélos	14h40
◆ Briefing	12h45	◆ Briefing	14h45
◆ Départ	13h00	◆ Départ	15h00
◆ Clôture de la course	14h00	◆ Clôture de la course	16h30
◆ Remise des récompenses Ecole Ferdinand Buisson		17h30	

Article 5. REGLEMENT ET ORGANISATION

- ◆ Le règlement en vigueur est celui de la Fédération Française de Triathlon 2011. Les règles seront définies au briefing des arbitres et de l'organisation. Les infractions seront sanctionnées par les arbitres.
- ◆ Chaque concurrent se doit d'avoir pris connaissance du règlement et de l'appliquer.
- ◆ L'accès au parc à vélos est surveillé de 12h00 à 16h30. Seuls les concurrents y ont accès et seront autorisés à déposer et à récupérer leur matériel dans le parc.